

L'interminable combat d'Anne-Marie Singer

Depuis son installation en 1987 à la ferme de Niederwyhl, à Bourbach-le-Haut, Anne-Marie Singer a vu mourir 850 de ses moutons, ainsi que sa mère. La procédure criminelle pour empoisonnement aux sels de cuivre, ouverte il y a treize ans, est toujours en cours. Anne-Marie Singer aimerait qu'elle aboutisse enfin. Elle apporte de nouveaux éléments au dossier.

Élisabeth Schulthess

Pourquoi 850 moutons sont-ils morts entre 1988 et 2001 à la ferme de Niederwyhl, à Bourbach-le-Haut ? Après plus de vingt ans d'analyses, d'expertises, de procédures judiciaires et de recherches de toutes sortes, Anne-Marie Singer en est convaincue : « Il s'agit d'un empoisonnement intentionnel aux sels de cuivre. C'était une pratique courante au XIX^e siècle. » En attestent plusieurs traités des poisons et manuels de médecine légale de l'époque.

Toxiques et persistants

Selon certaines rumeurs locales, il s'agirait plutôt d'une erreur de livraison à l'usine chimique de Thann. On aurait confondu sulfate de cuivre et sulfate de fer. Vraiment ? Anne-Marie Singer a posé la question à André Nuninger, chimiste, ancien responsable de l'atelier d'oxyde de titane de l'usine produits chimiques de Thann, et maire honoraire d'Aspach-le-Haut. Impossible, dit-il : « L'usine n'a jamais vendu de sulfate de cuivre. »

Il confirme ce que d'autres experts ont déjà expliqué : « Les sels de cuivre étaient couram-

ment utilisés dans les campagnes. Ils sont toxiques et persistants. Ils étaient aussi couramment utilisés comme poisons. »

Son attestation vient d'être versée au dossier instruit actuellement au tribunal de grande instance de Mulhouse par la juge Valérie Messer-Pin. « La procédure criminelle est en cours depuis treize ans, déplore Anne-Marie Singer. Quatre médecins légistes l'ont retardée pendant plus de cinq ans. Et les retards continuent. » Un médecin de Marseille, nommé en 2013 par le tribunal pour dire si le cuivre est la cause ou a eu un rôle causal dans le décès de sa mère, devait rendre son rapport en juin 2014.

La lenteur des experts

Début février 2015, toujours pas de nouvelle de cette expertise. « À ma demande, le tribunal a envoyé une lettre de rappel à l'expert », indique M^e Hélène Löffler, avocate de Mme Singer depuis décembre dernier. « Le tribunal fait son travail, mais ces procédures sont longues. Si l'expert conclut qu'il y a eu empoisonnement au cuivre, il faudra trouver qui en est responsable. »



Anne-Marie Singer devant sa ferme à Bourbach-le-Haut : « Notre captage d'eau a été contaminé aux sels de cuivre avant notre installation en 1987. Ce cuivre est encore toxique aujourd'hui. Nos moutons ont dépéri, les arbres et les légumes végétent, nous sommes malades. »

Photo L'Alsace/Thierry Gachon

C'est là le premier objectif d'Anne-Marie Singer : « Obtenir la reconnaissance de l'empoisonnement intentionnel et identifier les auteurs, pour que nous soyons indemnisés. » Le second : « Créer une fondation qui s'occuperait de ces problèmes de pollution par les métaux lourds ».

Des scientifiques de renom

Avec quelques amis, elle vient de créer l'Association cuivre, santé et environnement pour

informer le public de la toxicité des sels de cuivre et se constituer partie civile dans ce procès. Des scientifiques de renommée internationale ont accepté d'en être membres d'honneur : les professeurs André Picot et François Ramade, le D^r Pierre Souvet,

par ailleurs conseiller régional de la Région Paca et président de l'Association santé environnement France.

Pour faire connaître plus largement son combat, Anne-Marie Singer vient d'envoyer un courrier au président de la République, François Hollande, au Premier ministre, au ministre de l'Intérieur, aux présidents des Régions Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne, aux présidents des conseils généraux alsaciens...

« On voudrait que je dégage »

« Les élus locaux ne me soutiennent pas. J'ai le sentiment que tout le monde voudrait que je dégage enfin. Ces sels de cuivre ont été répandus sur notre propriété juste avant notre arrivée en 1987, sans doute par d'autres candidats à l'acquisition de notre ferme », assure Anne-Marie Singer. À 73 ans, malade et sans revenus puisque ses terres sont empoisonnées, elle ne compte ni « déguerpir » ni renoncer à faire émerger la vérité.

SURFER Sur le blog d'Anne-Marie Singer : <http://niederwyhl.canalblog.com>